

**TXCELL**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3.884.510,40 euros  
Siège social : Allée de la Nertière, Les Cardoulines - 06560 Valbonne  
435 361 209 R.C.S. GRASSE

**RAPPORT SPECIAL  
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS  
DES ARTICLES L. 225-197-1 A L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE**

(Attributions gratuites d'actions)

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L. 225-197-4 du code de commerce relatif aux attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, afin de vous rendre compte :

- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été attribuées gratuitement à chacun de ses mandataires par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 (1) ;
- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé (2) ;
- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par les sociétés visées à l'alinéa précédent à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires (3).

Le nombre d'actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et non caduques à la date du 31 décembre 2016 est de 442.650.

## **1. Actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux**

Le conseil d'administration du 2 mai 2016, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie aux termes de la dix-huitième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 21 avril 2016, a procédé à l'attribution de 150.000 actions gratuites au profit de Monsieur Stéphane Boissel, directeur général de la Société. Ces actions gratuites sont soumises à des conditions de présence jusqu'à l'issue de chaque période d'acquisition visée ci-après et à des conditions de performance (i.e. financement, avancée des programmes de recherche et de développement, signature de partenariats stratégiques, etc.), dont la réalisation sera constatée par le conseil d'administration.

Ce plan d'attribution d'actions gratuites présente les caractéristiques suivantes :

- Calendrier d'acquisition :
  - o 1/3 des actions (arrondi à l'unité inférieure) seront définitivement acquises à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution, soit au 2 mai 2017,
  - o 1/3 des actions (arrondi à l'unité inférieure) seront définitivement acquises à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, soit au 2 mai 2018, et
  - o 1/3 des actions (le solde) seront définitivement acquises à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de la date d'attribution, soit au 2 mai 2019.
- Durée d'inaccessibilité : le premier tiers des actions attribuées gratuitement est assorti d'une période de conservation d'une année à compter de la date d'acquisition, soit jusqu'au 2 mai 2018. Il n'a pas été fixé de période de conservation pour les deux autres tiers, sous réserve des dispositions applicables en cas de changement de contrôle.

En outre, en application des dispositions de l'article L. 225-197-1 du code de commerce, le conseil d'administration a décidé que le directeur général devra conserver au nominatif, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, 10 % des actions attribuées par le conseil.

## **2. Actions attribuées à l'ensemble des salariés**

Le conseil d'administration du 2 mai 2016, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie aux termes de la dix-huitième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 21 avril 2016, a procédé à l'attribution de 450.000 actions gratuites au profit des salariés de la Société, soumises à des conditions de présence jusqu'à l'issue de chaque période d'acquisition visée ci-après, et pour certains salariés à des conditions de performance (i.e. financement, avancée des programmes de recherche et de développement, signature de partenariats stratégiques, etc.), dont la réalisation sera constatée par le conseil d'administration.

Le nombre de bénéficiaires concernés s'élève à 49.

Ce plan d'attribution d'actions gratuites présente les caractéristiques suivantes :

- Calendrier d'acquisition :
  - o 1/3 des actions (arrondi à l'unité inférieure) seront définitivement acquises à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution, soit au 2 mai 2017,
  - o 1/3 des actions (arrondi à l'unité inférieure) seront définitivement acquises à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, soit au 2 mai 2018, et
  - o 1/3 des actions (le solde) seront définitivement acquises à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de la date d'attribution, soit au 2 mai 2019.
- Durée d'inaccessibilité : le premier tiers des actions attribuées gratuitement est assorti d'une période de conservation d'une année à compter de la date d'acquisition, soit jusqu'au 2 mai 2018. Il n'a pas

été fixé de période de conservation pour les deux autres tiers, sous réserve des dispositions applicables en cas de changement de contrôle.

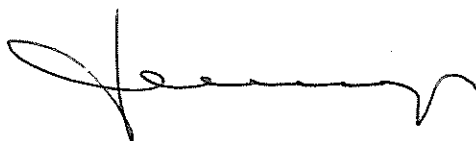
**3. Actions attribuées gratuitement aux dix salariés de la Société ou des sociétés qu'elle contrôle non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé**

Le tableau qui suit rend compte du nombre et de la valeur des actions qui ont été attribuées par la Société, au cours de l'exercice écoulé, à chacun des dix salariés de la Société ou des sociétés qu'elle contrôle non mandataires sociaux s'étant vu octroyer le plus grand nombre d'actions.

Bénéficiaire	Date d'attribution	Nombre *	Société concernée
Forte Miguel	2 mai 2016	120 000	TxCeIl
Flipo Raphaël	2 mai 2016	100 000	TxCeIl
Foussat Arnaud	2 mai 2016	100 000	TxCeIl
Bouvier Maud	2 mai 2016	18 000	TxCeIl
Guilmin Liliane	2 mai 2016	18 000	TxCeIl
Belmonte Nathalie	2 mai 2016	18 000	TxCeIl
Heimendinger Pierre	2 mai 2016	18 000	TxCeIl
Mathis Catherine	2 mai 2016	8 000	TxCeIl
Caron Marjorie	2 mai 2016	2 500	TxCeIl
Clerget Nathalie	2 mai 2016	2 500	TxCeIl

\* Le cours de clôture de l'action TxCeIl au 2 mai 2016 était de 5,49 euros

Au cours de l'exercice écoulé, aucune action gratuite n'a été acquise par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi acquises est le plus élevé.



**Le conseil d'administration**